

Mes parents étaient des étrangers. En 1918, mon père a rejoint le régiment de la légion étrangère Tchèque créée à Cognac. Après la guerre il choisira de rester dans la région. En 1933, après un échange de photos et cartes postales, il invita une jeune femme de son pays à le rejoindre pour en faire son épouse . En 1942 ma mère, à peine âgée de vingt huit ans , attend son sixième enfant lorsque mes parents décident d'un commun accord de cacher une famille juive, les Fischl. Venue de Prague à Paris en 1939 cette famille qui compte deux jeunes garçons, Alex et Otto, leur est totalement inconnue; leur unique lien : le pays d'origine. Ils vont vivre ensemble dans notre grande maison de Salles d'angles près de Cognac entourée de hauts murs durant deux années et demie , là où mon père exerçait également son commerce d'antiquités. En cachant une famille juive , mes parents ont opté pour la désobéissance aux lois scélérates du gouvernement de Vichy. Leur audace, leur courage, les risques pris pour leur vie et celle de leurs enfants et surtout leur statut d'étrangers les rendaient suspects aux yeux des habitants du village . Pour preuve la croix gammée peinte à la Win de la guerre sur le mur de la maison par des gens du village, mais aussi les dénonciations entraînant les perquisitions. Beaucoup auraient été freinés, se seraient empêché d'agir avec l'excuse de leur situation précaire d'étrangers et leurs responsabilités familiales. Tant de gens ont dit par la suite qu'ils n'étaient pas au courant du sort qui attendait les juifs au bout de l'inférieur voyage en train pour justifier de n'avoir rien fait et laissé faire...

Ce qui reste est un saisissant mystère : comment ma sœur aînée Olga , sept ans à l'époque et mes frères Joseph et Charles allant à l'école ont -ils réussi à garder le silence sur la présence de la famille « clandestine » . Comment de si jeunes enfants ont-ils traversé ces années , en portant le poids très lourd de ce secret? Ils avaient pleinement conscience que s'ils parlaient, les membres des deux familles risquaient la mort... L'héritage de mes parents c'est la transmission : fille de Justes mais aussi fille d'étrangers . Mon père n'obtiendra jamais la nationalité française . Je suis viscéralement contre l'injustice, les discriminations qu'elles soient religieuses, raciales ou sexuelles. Aujourd'hui, j'ai honte de vivre dans une Europe totalement indifférente au sort des migrants qui se noient et que nous abandonnons. Il faut un immense courage pour quitter son pays, ses racines, sa famille et tenter de se reconstruire une vie ailleurs. De cette richesse qui nous est offerte nous nous privons en détournant les yeux . Que répondrons-nous à la question de nos enfants et petits -enfants : Et toi, qu'as-tu fait ?

Agnès Stacke